

Travailler en synergie pour développer des infrastructures vertes pérennes

Le développement d'infrastructures vertes durables nécessite la mise en commun d'une somme impressionnante d'expertises. Comment des groupes et des professionnels aux réalités différentes et parfois divergentes peuvent travailler ensemble à protéger et mettre en valeur un territoire pour développer une telle infrastructure pérenne et fonctionnelle ? La question n'est pas simple. Pour y répondre, il est nécessaire de dépasser le travail en silo afin de favoriser celui en équipe pluridisciplinaire. Par expérience, les devis et les appels d'offres des villes sont la plupart du temps clairs et complets, mais ne permettent pas de travailler en collaboration avec les autres intervenants et groupes de citoyens impliqués dans le développement d'infrastructure verte. Cet article propose des pistes de solution pour augmenter les échanges entre intervenants et ultimement intégrer de façon optimale les projets d'infrastructures vertes dans leur milieu d'accueil.

» HUGO THIBAudeau ROBITAILLE

Prenons l'exemple du développement d'un réseau de parcs linéaires afin d'illustrer la diversité des parties prenantes impliquées. Les citoyens, représentés par des groupes d'usagers ou des associations vouées à la préservation de l'environnement, sont souvent aux premières lignes pour revendiquer la nécessité de créer des espaces verts jouissants d'un statut de protection permanent. Les équipes de chercheurs s'impliquent également au début du processus avec des travaux de recherches permettant de positionner et de prioriser les réseaux de corridors verts, de localiser les îlots de chaleur ou encore d'évaluer la valeur des biens et services écologiques (BSE) offerts par l'infrastructure verte projetée. Les urbanistes doivent de leur côté adopter un modèle d'aménagement urbain qui favorisera l'implantation de l'infrastructure, qui intégrera les autres considérations urbanistiques (logement, transport, gestion des eaux de pluie et des risques d'inondation, achalandage, etc.) et qui sera compatible avec les priorités du conseil municipal. Ils doivent également modifier la réglementation afin d'assurer l'implantation du projet dans la trame urbaine et assurer le montage financier. Les biologistes et experts du milieu physique verront pour leur part à caractériser et délimiter les éléments clés des milieux naturels, à en évaluer la valeur écologique et à minimiser les impacts environnementaux associés à l'implantation du réseau projeté de parcs linéaires. Les architectes paysagistes, en collaboration avec des ingénieurs civils et urbanistes, verront finalement à aménager les infrastructures vertes afin

de les intégrer au patrimoine urbain et à faciliter leur utilisation durable.

Pourquoi échanger ?

Les raisons d'échanger entre ces différents intervenants sont nombreuses et variées. Dans un premier temps, il importe que les besoins et les craintes des citoyens soient entendus et respectés par le promoteur de projet et l'équipe de conception du projet d'IV. En contrepartie, il importe que les citoyens comprennent la nature des contraintes scientifiques, techniques et urbanistiques associées au développement de l'infrastructure verte. Les paramètres étudiés par les chercheurs dans le positionnement du parc linéaire doivent considérer les réalités urbanistiques (transport, accès au site, logement, proximité des commerces, etc.) du secteur d'implantation. À leur tour, les contraintes écologiques et les impacts sur l'environnement biophysique et socioéconomiques doivent être bien compris et assimilés par les urbanistes. Les architectes paysagistes, les urbanistes et les ingénieurs doivent finalement proposer à la ville et à ses citoyens des aménagements fonctionnels, utiles et bien intégrés au patrimoine naturel et bâti.

Pistes pour une communication fonctionnelle

Suivent quelques pistes de solution qui assureront une communication fonctionnelle et fluide entre toutes ces parties prenantes. Tout d'abord, le choix de l'équipe de travail est important, pour ne pas dire essentiel. En effet, durant plusieurs années, la même équipe d'intervenants et de consultants travaillera à la mise en place de l'infrastructure verte. Mieux vaut travailler avec une équipe d'expérience, faisant preuve de curiosité

intellectuelle et qui possède une bonne dose d'atomes crochus.

De façon plus spécifique, les éléments organisationnels et relationnels présentés dans les paragraphes suivants sont susceptibles d'assurer l'intégration réussie de professionnels et d'intervenants aux origines et expertises diversifiées. Il est dans un premier temps essentiel de développer diverses activités de consultation publique et d'ateliers de travail. Les échanges de points de vue entre les spécialistes sont cruciaux. Un urbaniste ou un architecte paysagiste peut voir un site comme un emplacement optimal pour tracer un sentier d'accès alors que le biologiste y confirmera la présence d'un écosystème unique ou encore celles d'espèces rares. Les citoyens vivants à proximité du site pourraient pour leur part avoir des réserves sur la quiétude des nouveaux espaces publics créés. Plus d'une solution existe, soyons créatifs... Une fois les objectifs de conservation et de mise en valeur déterminés, il faut rédiger des contrats de services qui permettront aux chercheurs et consultants impliqués dans le dossier d'échanger avec les intervenants de la ville et les groupes de citoyens impliqués de façon à répondre aux objectifs sélectionnés.

Laisser le projet évoluer

Même si des objectifs clairs ont été déterminés, il faut laisser un maximum d'espace à l'évolution du projet d'infrastructure verte. Tout en étant bien structuré, il est essentiel de démarrer le processus avec un concept ouvert qui se développera en un projet structuré au fil des échanges entre intervenants. Pour ce faire, le chargé de projet sélectionné doit posséder de bons talents de

« Les outils de partages sont nombreux et accessibles. Choisissez en priorité ceux qui vous permettront de partager des cartes et d'autres informations à caractère géographique (ArcReader, Google Earth), des dossiers en nuage et une bibliothèque virtuelle (DropBox, SharePoint) (...) »

généraliste et être ouvert aux enjeux des différentes disciplines. Celui-ci devra être neutre, non partisan, et posséder une vaste expérience dans la mise en place d'infrastructures vertes. Il en va de même de tous les intervenants impliqués qui doivent être ouverts à apprendre de l'expérience de l'autre. N'ayez pas une réponse toute faite avant même que vos interlocuteurs aient terminé de s'exprimer. Écoutez-les attentivement et prenez le temps de répondre, quitte à communiquer votre information par courriel ou à la prochaine rencontre. Il est également nécessaire d'adopter un langage commun. Tous les experts ont un jargon et des acronymes qui leur sont propres. Éviter de les utiliser dans tous les documents destinés à l'ensemble de l'équipe. Si un mot ou une expression technique est incontournable, créez un lexique ou définissez-le dans le texte.

Il est inutile et parfois même néfaste de planifier un trop grand nombre de réunions et d'ateliers. Il faut plutôt se concentrer sur un nombre limité d'ateliers très bien planifiés et animés par un animateur expérimenté et dynamique.

Un ordre du jour détaillé devra être développé afin de permettre aux intervenants de se présenter bien préparés à l'atelier. Durant certains ateliers, n'hésitez pas à aller tous ensemble sur le terrain pour visiter le site visé par l'infrastructure verte. Ces visites de site sont propices aux échanges informels, au développement d'idées nouvelles et de solutions bien adaptées à la réalité du terrain. Se servir de cartes, de plans et de photos aériennes lors d'une réunion de travail, d'un atelier ou d'une consultation s'avère également un choix judicieux pour le développement d'infrastructures vertes. Une image vaut 1000 mots et permettra de bien illustrer les contraintes et les opportunités biophysiques et urbanistiques inhérentes au site d'implantation.

Utiliser les nouvelles technologies

Finalement, bénéficier des avantages associés à l'utilisation des nouvelles technologies pour développer des outils de partage des connaissances. Les outils de partages sont nombreux et accessibles. Choisissez en priorité ceux qui vous permettront de partager des cartes et autres informations à caractères géo-

graphiques (ArcReader, Google Earth), de partager des dossiers en nuage et une bibliothèque virtuelle (DropBox, SharePoint), d'utiliser la vidéoconférence (Skype ou l'équivalent) de même que de collecter et d'analyser des données (Google Forms, Doodle, Survey Monkey).

Ces pistes de solutions faciliteront l'intégration des idées et la concertation de tous les intervenants de même que le travail en équipe. Ils ne se substitueront toutefois pas à la bonne volonté des membres de l'équipe de réalisation et aux bonnes idées de tous. Les donneurs d'ouvrage doivent de leur côté adapter leurs façons de faire pour soutenir la formation d'une équipe multidisciplinaire et fournir aux intervenants, aux consultants et aux citoyens les outils nécessaires pour échanger et communiquer efficacement. ☀

Hugo Thibaut Robitaille est associé chez T² Environnement. Biologiste senior et détenteur d'une maîtrise en sciences de l'environnement, il cumule 22 années d'expérience en évaluation environnementale et dans la mise en place d'infrastructures vertes pour des gouvernements de même que dans le secteur des ressources renouvelables (forêts et énergies vertes) et non renouvelables (mines).

L'Ordre des urbanistes du Québec est sur Facebook!

Pour avoir des nouvelles du monde de l'urbanisme, joignez-vous à la page Facebook de l'Ordre

www.facebook.com/pages/Ordre-des-urbanistes-du-Québec/666855766761080

